



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 décembre 2017

Absent excusé avec procuration :

Michel Ulrich a donné procuration à Christian Claudon

Absent excusé : -Michel Villaumé

Secrétaire de séance : Monique AMET à l'unanimité des membres présents.

Approbation du compte rendu du 24-10-2017

1. Délibérations modificatives budgétaires

Afin de régler plusieurs factures Mme le Maire propose les modifications suivantes :

- Budget principal - Investissement

Facture du Syndicat Mixte Départemental des Vosges il y a eu lieu de procéder à la modification suivante :

article 2111 – 5 000 € article 2041581 + 5 000 €

Accepté à l'unanimité

- Budget Eau - Investissement

Facture de DIOPASE concernant l'antenne pour relever les compteurs électroniques :

Article 2315 – 1 000 € article 2156 + 1 000 €

Accepté à l'unanimité

2. Versement prime de naissance

Pour une naissance La Caisse d'Épargne verse 20.00 € pour l'ouverture d'un livret au nom de l'enfant, la mairie versait également 20.00 €. Mme le Maire propose de revaloriser cette somme soit 50.00 € à compter du 1er janvier 2017.

Accepté à l'unanimité

3. Prise en charge des transports scolaires des enfants de moins de 16 ans

Quelques élèves sont scolarisés à l'extérieur, les options choisies n'étant pas dispensées à Bruyères, ils sont obligés de s'orienter vers d'autres établissements.

Pour les élèves qui sont scolarisés à Bruyères le transport scolaire est pris en charge par la commune coût des vignettes 90.00 € pour l'année. Mme le Maire propose de participer aux frais de transport pour les élèves de moins de 16 ans à hauteur de 90.00 € par an. Un certificat de scolarité sera demandé au 1^{er} et 2^{ème} trimestre.

Accepté à l'unanimité

4. Prix affouages 2018 et désignation de 3 garants

Les affouages auront lieu dans les parcelles 15 (chêne) et 54 (hêtre). Le chêne a été abattu par un professionnel afin d'éviter d'éventuels accidents.

Il est rappelé que les affouagistes doivent avoir un équipement de protection.

Du fait de l'intervention d'un bûcheron professionnel, en accord avec la commission forêt, Mme le Maire propose les tarifs suivants : Chêne : 9.00 € le stère / Hêtre : 11.00 € le stère

Candidats pour les garants : Philippe Paradis, Joël Flück, Hervé Lahaye

Accepté à l'unanimité

5. Travaux d'assainissement rue de Bellevue - Autorisation de contracter un prêt

Mme le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il faut contracter un prêt pour financer les travaux d'assainissement des rues de Bellevue, Capucines et des Pins, coût des travaux 165 000 € HT.

Des subventions ont été accordées par l'Agence de l'eau Rhin-Rhône et par le Conseil Départemental pour un montant global d'environ 100 000 €. En parallèle, une demande a été faite pour le réseau d'eau pour laquelle un accord de principe a été donné. Les montants alloués seront notifiés ultérieurement.

Les travaux débuteront 1^{er} trimestre 2018.

Mme le maire a contacté plusieurs banques, la meilleure offre est celle de la Caisse de Dépôts et Consignations : 65 000 € sur 20ans à 1.69%.

LA CCB2V prendra le relais du prêt fin 2021 en remboursant à la commune le capital versé depuis 2018.

Accepté à l'unanimité

6. Pays de la Déodatie – Autorisation d'intégrer un groupement d'achat

Mme le Maire propose d'installer des bancs publics Place du Tilleul. Le Pays de la Déodatie dans le cadre de la charte Territoire à Energie Positive a établi une convention et propose à l'achat du mobilier urbain utilisant des bois issus de la forêt vosgienne et réalisé par des entreprises locales. Mme le Maire propose d'adhérer au groupement de commande afin d'obtenir des prix satisfaisants. Elle souhaite investir une somme de 2 000 € HT.

11 pour – 1 abstention

7. Affaires & informations diverses

• Remerciements pour subventions versées:

- Les corpos Lépages
- L'Amicale des anciens pompiers

• Maison Thiébaud :

Les héritiers Thiébaud vendent les biens familiaux (maison + terrain). La mairie a pris contact.

Terrain rue de Bellevue 293 m²

Maison rue des Pins 179 m²

Pour rappel : Maison Didier 1846 m² à 16.25 m² – Héritiers Pierre 11 € le m²

Après débat : Une nouvelle proposition sera adressée aux héritiers Thiébaud.

• Demande de Gilles Nourdin

Il souhaite construire un nouveau bâtiment, il a demandé si la mairie avait du terrain à lui vendre ou à lui donner. Il souhaitait acquérir le terrain le long de la ligne de chemin de fer (ancienne propriété SNCF)). Ce terrain constitue une réserve foncière et se situe au centre du village. La municipalité ne souhaite pas vendre dans l'immédiat. Une réponse dans ce sens sera faite.

• Ancien atelier municipal

Madame le Maire a reçu une demande d'achat du bâtiment et une demande de location.

Des informations complémentaires sont nécessaires pour prendre une décision.

• Relevé des compteurs d'eau

Le relevé des compteurs est terminé, Stéphanie Renaux, secrétaire remplaçante, va lancer la facturation et la mise sous pli.

Une personne a retourné son compteur, Mme le Maire va lui adresser un courrier d'avertissement et une facture lui sera adressée calculée sur la base d'une consommation moyenne sur plusieurs années.

• Bulletin municipal

Il est quasiment terminé, un grand merci à Anne-Lise qui a œuvré pendant son congé maternité.

Il sera distribué dans les foyers début janvier 2018.

• Souscription orgue

Toujours en cours, environ 2 500 € de dons.

• 28 décembre 2017 à 14 h

Rendez-vous à la salle de la mairie pour confectionner les colis pour les aînés (155 colis).

• Ecole primaire

Dysfonctionnement au niveau électrique, des pièces sont allumées la nuit depuis un certain temps, Mme le Maire va solliciter l'électricien pour résoudre ce problème.

• Eclairage public

Depuis le dernier passage de la société de maintenance, de nombreux points lumineux sont à nouveau HS – une demande d'intervention a été envoyée le 13/12/2017.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est clôturée à 21h50